



www.agtv.ch

# ASSOCIATION GENEVOISE DES TIREURS VETERANS

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MARS 2020

Le président, Daniel ROSSIER ouvre la 111<sup>ème</sup> 'Assemblée Générale 2020 à 19h10.

Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée selon l'art. 12 des statuts et qu'elle peut donc valablement délibérer.

Il salue les membres présents à cette assemblée et particulièrement M. Paul Döbeli de Tramelan, membre du comité central et traducteur, les membres et vétérans d'honneur présents en particulier Gilbert Klaucke, président d'honneur, Philippe Angeloni, président d'honneur et Josette Francey, membre d'honneur. Il remercie les membres présents pour leur participation à l'assemblée générale de l'AGTV, qui démontre leur attachement à leur association.

### **1. Liste des présences :**

**Présents : 23      Majorité : 12**

**Excusés :** Pierre Mauron, Jean-Claude Rampony, Lorenzo Savioli, Alexis Leopoldoff, Christian Somers, Bernard Millier, Philippe Masset, Michael Feldmann, Martin Taylor, Yves Gerber, Jean-Pierre Brühlmann, Joseph Rusmini, Gérard Mojon, Marc Müller

### **2. Im Memoriam :**

Le président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de recueillement afin d'honorer la mémoire de deux membres qui nous ont quitté depuis la dernière assemblée générale :

Monsieur Pierre Edouard Basset, vétéran d'honneur depuis 1995

Monsieur Jean Vaucher, vétéran d'honneur depuis 2006

### **3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2019 :**

Une copie a été envoyée par courriel et elle figure sur notre site internet.

Personne n'ayant demandé la lecture du PV, le président passe au vote.

Aucune question ni remarque concernant ce procès-verbal n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

### **4. Rapport du Président :**

Mesdames, Messieurs, chers membres de l'AGTV,

L'année 2019 a connu de grands moments au niveau sportif pour nous :

- Un titre de champion suisse au pistolet à air comprimé
- Une médaille de bronze obtenue par notre équipe pistolet 50m lors du tir inter-association clôturant le tir fédéral des vétérans.
- Notre participation avec 17 tireurs au pistolet et à l'arme longue au tir fédéral des vétérans de Zürich.
- Nous avons organisé nos tirs et championnats habituels. Notre directrice de tir vous en parlera ultérieurement.

Notre association compte actuellement 105 membres dont 41 vétérans d'honneur

Votre comité s'est réuni à 5 reprises en 2019 principalement pour organiser des prestations pour nos membres et liquider les affaires courantes.

Le 7 février 2019 : repas des vétérans d'honneur accompagnés de leur épouse à la buvette du stand de St-Georges. Ce repas excellent a été parfaitement organisé par une partie du comité. Il a obtenu un franc succès.

Le 13 avril 2019 : une délégation s'est rendue à Brigue à l'assemblée des délégués de l'ASTV. Très belle organisation. Tout a été traduit. Débats très intéressants.

Le 13 août une délégation a participé à la journée officielle du Tir fédéral à Zürich

Le 28 août, c'est le comité vaudois qui nous accueillait au stand d'Echandens pour le tir des comités romands. Très belle journée.

Le 16 novembre : repas des membres de l'AGTV au restaurant La Ferme à Onex. Lieu facile d'accès à tous. Et un succulent repas. Un grand moment d'amitié.

Le 14 novembre, une délégation participait à la conférence des présidents à Aarau.

En 2019, nous avons écrit aux Arquebusiers de plus de 60 ans pour les inciter à nous rejoindre. 13 membres ont réagi positivement. La campagne continuera auprès des autres sociétés genevoises.

J'aimerais remercier beaucoup la direction de l'Arquebuse qui nous met gratuitement les installations de tir et les locaux pour nos activités.

J'exprime une fois encore mes remerciements et ma vive reconnaissance aux membres du comité qui assument leurs responsabilités. Ils sont présents quand il faut et font un grand travail pour l'organisation de nos différentes activités. Ils méritent vos applaudissements.

## **5. Rapport de la direction de tir**

La parole est donnée à Lisette Rapaz pour les différents rapports de tir au pistolet et au fusil.

Après 4 ans comme directrice de tir Pistolet, Lisette se retire de ce poste mais reste au comité. L'année 2019 a vu son effectif diminué au tirs annuel, individuel et CSIV ainsi qu'au tir fédéral à Zürich. Quelle en est la cause ??

Un très grand merci aux personnes qui ont eu la gentillesse de l'aider lors des tirs, alors qu'ils ne sont pas du comité.

**Résultats** : (En cas d'égalité le classement se fait en fonction de l'âge des tireurs)

TIR ANNUEL 25 M.

25 participants

1 <sup>er</sup>	LUCINI Jean-Claude	98 points sur 100
2 <sup>ème</sup>	KOCH Eric	98 points
3 <sup>ème</sup>	VALENTINI Patrick	97 points

CONCOURS INDIVIDUEL 25 M.

24 participants

1 <sup>er</sup>	LUCINI Jean-Claude	98 points sur 100
2 <sup>ème</sup>	GERBER Yves	97 points
3 <sup>ème</sup>	GIRARDET Daniel	97 points

TIR ANNUEL 50 M.

17 participants

1 <sup>er</sup>	KOCH Eric	911 points sur 1000
2 <sup>ème</sup>	VALENTINI Patrick	897 points
3 <sup>ème</sup>	GIRARDET Daniel	886 points

CONCOURS INDIVIDUEL 50 M.

17 participants

1 <sup>er</sup>	SOMERS Christian	96 points sur 100
2 <sup>ème</sup>	VALENTINI Patrick	95 points
3 <sup>ème</sup>	KOCH Eric	95 points

TIR ANNUEL 300 M.

9 participants

1 <sup>er</sup>	PYTHON Michel	873 points sur 1000
2 <sup>ème</sup>	LUDER Rodolphe	861 points
3 <sup>ème</sup>	LOEFFEL Vincent	856 points

CONCOURS INDIVIDUEL 300 M.

9 participants

1 <sup>er</sup>	LUDER Rodolphe	94 points sur 100
2 <sup>ème</sup>	LOEFFEL Vincent	94 points
3 <sup>ème</sup>	MOJON Gérard	91 points

CHAMPIONNAT SUISSE INDIVIDUEL 25 M.

15 participants

1 <sup>er</sup>	KOCH Eric	197 points sur 200
2 <sup>ème</sup>	TINEMBART Eric	191 points
3 <sup>ème</sup>	KUNZ Otto	189 points

CHAMPIONNAT SUISSE INDIVIDUEL 50 M.

8 participants

1 <sup>er</sup>	VALENTINI Patrick	190 points sur 200
2 <sup>ème</sup>	GIRARDET Daniel	187 points
3 <sup>ème</sup>	KOCH Eric	186 points

CHAMPIONNAT SUISSE INDIVIDUEL 300 M.

4 participants

1 <sup>er</sup>	AEBISCHER Armand	185 points sur 200
2 <sup>ème</sup>	LOEFFEL Vincent	177 points
3 <sup>ème</sup>	ROSSI Carlo	162 points

Le 16 août nous nous sommes rendus au tir fédéral à Zürich. Le tir inter-association s'est déroulé le samedi 17 août. Genève était représenté au P 50 m. et s'est classé 3<sup>ème</sup> médaille de bronze et le P 25 m. s'est classé 18<sup>ème</sup>.

Fin août 2019, le comité s'est déplacé à Effolier (VD) au tir des comités romands. Au pistolet individuel Daniel Girardet s'est classé 3<sup>ème</sup>. Au groupe Jean-Claude Lucini, Yves Gerber et Daniel Girardet se sont classés 2<sup>ème</sup>. Au fusil notre comité est 7<sup>ème</sup>.

Le 22 février 2020 à Lucerne les tireurs membres de l'AGTV ont brillé lors de la grande finale suisse PAC.

A bras franc Patrick Valentini est Vice-champion (médaille d'argent avec 372 points et 96.0 à la finale), Eric Koch est 5<sup>ème</sup> et Daniel Girardet 12<sup>ème</sup>. Bravo les genevois.

## 6. Rapport du trésorier :

Le trésorier présente les comptes et le bilan 2019

### COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2019

<b>Recettes :</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Championnats GE	1 072,00	1 006,00
Cotisations	2 645,00	2 880,00
Dons	1 015,00	1 085,00
Repas annuel	0,00	1 650,00
Tir CA et TA	2 040,00	2 415,00
Dissolution réserve TF	5 800,00	0,00
Divers et TCR	1,27	4 090,03
Participation membres TF 2019	2 374,00	0,00
<b>Total :</b>	<u>14 947,27</u>	<u>13 126,03</u>

**Dépenses :**

Championnats GE	-770,00	-991,25
Cotisations faïtières	-408,00	-219,00
Frais divers	-1 066,92	-1 160,60
Frais secrétariat	-598,45	-761,95
Repas annuel	130,00	-2 120,00
Repas vétérans d'honneur	-897,60	-805,10
Tir CI et TA	-1 467,00	-2 147,00
Tir Comites Romands	-557,00	-3 007,30
Tir Fédéral	-5 895,70	0,00
	<hr/>	<hr/>
	-11 530,67	212,20
		-11
		<hr/>
		212,20
Excédent	3 416,60	1 913,83
<b>Utilisation :</b>		
Viré à Capital	-16,60	-13,83
Viré à réserve Tir Fédéral Vétérans	-3 400,00	-1 900,00
	<hr/>	<hr/>
	0,00	0,00
		<hr/>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019**

<b>Actif : 2019</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Caisse	741,15	7,00
Banque Raiffeisen courant	268,03	1 926,85
Banque Raiffeisen Epargne	8 876,15	10 334,88
<b>Total :</b>	<hr/>	<hr/>
	9 885,33	12 268,73

**Passif :**

Capital	6 485,33	6 468,73
Passif transitoire	0,00	0,00
Réserve Fête Fédérale de Tir	3 400,00	5 800,00
<b>Total :</b>	<hr/>	<hr/>
	9 885,33	12 268,73

Aucune question n'est posée.

## **7. Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Monsieur Michel Simon donne lecture du rapport des vérificateurs. Il déclare les comptes bien tenus et propose de donner décharge au comité

## **8. Présentation du budget 2020**

Le budget présenté est accepté à l'unanimité. Il est modeste et équilibré.

## **9. Discussion et vote sur les rapports présentés :**

L'assemblée vote l'approbation des différents rapports l'unanimité et donne décharge au comité pour l'exercice écoulé.

## **10. Nouveaux membres et démissionnaires :**

**Admissions** : Anex-Dit-Chenaud Daniel, Caon Luciano, Feldmann Michael, Gurdian Mario, Loeffel Vincent, Mégard Patrick, Petermann-Firouz Atessa, Rampony Jean-Claude, Renaud Jean-François, Savioli Lorenzo, Somers Christian, Hiltbrunner Claude-Alain.

**Démissions** : elles sont au nombre de 6 : Nicole et Bernard Lapaire, Michel Werlen, Gérard Majeux, Patricia et Jacques Rezzonico.

## **11. Elections**

### **Comité :**

Selon les statuts, le comité est élu pour 3 ans. La dernière fois c'était lors de l'assemblée générale 2017.

Patricia et Jacques Rezzonico se retirent

Les candidats suivants se représentent et sont élus à l'unanimité :

Daniel Rossier, président

Mario Levantal, vice-président

Ruedi Gutzwiller, trésorier

Lisette Rapaz, membre

Daniel Girardet, membre

Rodolphe Luder, membre

Jean-Claude Lucini, commissaire de tir

Yves Gerber, commissaire de tir

Un nouveau membre de présente et est également élu : Henri-Marc Schaerer

### **Vérificateurs aux comptes :**

Les vérificateurs aux comptes doivent être réélus chaque année.

Sont élus : Michel Simon (3<sup>ème</sup> année), Marcel Martin (1<sup>ère</sup> année)

Suppléant : Eric Koch

## 12. Nouveaux vétérans d'honneur de l'ASTV :

C'est facile de le devenir, il suffit d'avoir 80 ans et au minimum 10 ans membre de l'AGTV. Sont à l'honneur en 2020 :

Francis Andrey, Antoine Norte, Jacques Cherpillod, Jean-Pierre Nicollier

Les vétérans d'honneur de l'ASTV sont libérés de la cotisation de l'AGTV mais ils peuvent toujours faire un don en faveur de notre association, ce qui est toujours très apprécié et le bienvenu.

## 13. Résultats du championnat genevois individuel 2019 et remise des cartes couronnes :

### PISTOLET LIBRE 50 M. : VETERANS ET SENIORS VETERANS (5 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	SOMERS Christian	334 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	VALENTINI Patrick	331 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	LEVENTAL Mario	289 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	GERBER Yves	287 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	GUTZWILLER Rudolf	287 points

### PISTOLET 50 M. SPORT : VETERANS (10 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	KOCH Eric	365 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	GIRARDET Daniel	356 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	LUCINI Jean-Claude	347 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	SOMERS Christian	342 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	DUBEY Jean-Pierre	325 points

### PISTOLET 50 M. SPORT : SENIORS VETERANS (6 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	TINEMBART Eric	345 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	GERBER Yves	337 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	GUTZWILLER Rudolf	335 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	MARTIN Marcel	334 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	FISCHER André	329 points

### PISTOLET 25 M. : VETERANS (11 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	KOCH Eric	287 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	GIRARDET Daniel	274 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	SOMERS Christian	273 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	VALENTINI Patrick	271 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	LUCINI Jean-Claude	267 points

### PISTOLET 25 M. : SENIORS VETERANS (6 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	TINEMBART Eric	264 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	MARTIN Marcel	263 points (vitesse 138)
3 <sup>ème</sup>	Bronze	FISCHER André	263 points (vitesse 134)
4 <sup>ème</sup>	C.C.	MAURON Pierre	250 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	GUTZWILLER Rudolf	249 points

PISTOLET 10 M. : BRAS FRANC (9 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	VALENTINI Patrick	459.0 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	GIRARDET Daniel	448.0 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	SOMERS Christian	432.5 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	FLURY Christian	430.4 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	DUBEY Jean-Pierre	418.4 points

PISTOLET 10 M. : AVEC APPUI (4 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	KUNZ Otto	380.2 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	LUCINI Jean-Claude	377.5 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	RENAUD Jean-François	360.3 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	ROSSIER Daniel	263.2 points

FUSIL 300 M. : VETERANS ET SENIORS VETERANS (8 participants)

1 <sup>er</sup>	Or	LUDER Rodolphe	271.7 points
2 <sup>ème</sup>	Argent	ROSSI Carlo	267.4 points
3 <sup>ème</sup>	Bronze	LOEFFEL Vincent	266.3 points
4 <sup>ème</sup>	C.C.	MOJON Gérard	262.2 points
5 <sup>ème</sup>	C.C.	AEBISCHER Armand	257.4 points

#### 14. Remise des Maîtrises en Campagne et Rameaux d'argent

Pour obtenir la 1<sup>ère</sup> maîtrise, il faut 10 mentions au tir en campagne dans la même discipline depuis l'année où vous entrez à l'AGTV et pour la 2<sup>ème</sup> il faut 6 mentions supplémentaires :

Récipiendaire : Michel Python (2<sup>ème</sup> maîtrise)

##### Le Rameau d'argent

Les personnes suivantes reçoivent le rameau d'argent qui est attribué au 8% des tireurs ayant participé au tir annuel.

Reçoivent le rameau d'argent : Christian Somers et Vincent Loeffel.

#### 15. Divers :

##### Prise de congé

Patricia après 4 ans et Jacques Rezzonico se retirent après 8 années de comité. Ils sont à l'étranger actuellement. Ils ont été très actifs à l'arme longue et ont toujours

organisé les verrées clôturant nos assemblées. Ils sont remerciés pour leur précieux engagement.

### **Propositions individuelles et divers :**

Aucune proposition n'est parvenue au comité avant l'assemblée.

### **Site internet :**

Ce site est bien tenu à jour par Mario LEVENTAL. Il fait un travail remarquable et je le remercie beaucoup.

### **Message de M. Paul Döbeli**

Le président donne la parole à Monsieur Paul Döbeli, membre du comité central et traducteur qui nous adresse les salutations du comité central et commente les informations suivantes :

Monsieur le Président, cher Daniel,  
Messieurs les Présidents d'honneur,  
Chères tireuses vétéranes, chers tireurs vétérans,

En préambule, je vous présente les **salutations et les bons vœux du Président** et des membres du Comité central de l'ASTV.

### **Nous vous remercions de votre invitation.**

Notre ambition est d'être présents sur le terrain. Il est important pour le Comité central de maintenir les contacts avec les associations cantonales afin de découvrir quelles sont leurs attentes. De plus, nous profitons de l'occasion pour vous communiquer les nouveautés et vous faire part de nos préoccupations.

### **Relations avec la Fédération suisse de tir (FST)**

Il y a une nouvelle demande pour que l'Administration de la fédération et des sociétés (AFS) soit intégrée dans l'ASTV. La FST nous prie fermement d'impliquer l'AFS dans l'ASTV. Nos statuts doivent au demeurant citer expressément l'existence de l'AFS. Dès que le logiciel sera disponible (prévu au plus tôt pour 2022) et s'il répond à nos attentes, nous nous réservons le droit de soumettre une requête correspondante à la Conférence des Présidents ASTV pour le réexamen de la décision de 2013.

Le président de la FST refuse le remplacement des garanties supprimées dans les statuts, car le Comité ne peut et ne veut pas conclure de garanties ou de conventions, la compétence en la matière étant du ressort de l'AD FST. Dans un avenir proche, aucune modification des cotisations n'est prévue, car l'AD a rejeté les cotisations personnelles. De même, il n'est pas prévu d'étendre la facturation aux membres non titulaires d'une licence. Ainsi, le danger a-t-il été écarté pour l'instant que l'on puisse nous demander de payer pour des tireurs vétérans qui ne sont plus actifs.

La contribution financière de la FST à la finale JU+VE n'augmentera pas, malgré l'introduction de la nouvelle catégorie de la carabine 50m. Cette éventualité est catégoriquement écartée. Actuellement, la FST contribue à hauteur de CHF 7'500.00, ce qui correspond à 12% des coûts.

### **Tir appuyé de la catégorie A dès l'âge de 70 ans**

La FST est en principe prête à autoriser l'utilisation de fusils de sport à partir de 70 ans dans les RTSp 2021. En tout cas, le projet des nouveaux RTSp 2021 contient les principes de base dans ce sens.

### **Tirer avec le mousqueton / le fusil long dans la FST sans limite d'âge**

La FST veut aussi introduire cette possibilité avec les RTSp 2021. Si le support bipied pour les mousquetons est approuvé, cela entraînerait le reclassement des mousquetons et des fusils longs dans la catégorie D (F ass 57/03).

### **Tirs de l'ASTV**

Le tir sur appui pour le pistolet de sport 10 m est déjà bien ancré et est utilisé activement. Pour les distances 25/50m, l'introduction aura lieu dès cette année, mais seulement pour le pistolet à percussion annulaire des catégories B et D. Le tir appuyé avec le fusil standard 300m (Cat A) à partir de 70 ans sera également introduit dans l'ASTV à partir de 2020. Toutefois, ce règlement ne s'applique pas pour les passes FST !

### **CSIV et finale JU+VE**

Depuis 2019, les juniors tirent le même programme que les vétérans avec le pistolet 25m. Ainsi, une comparaison directe est-elle maintenant possible. D'autres changements sont en cours. Par exemple, la catégorie des carabines 50 m sera introduite à partir de 2021 pour accorder encore plus d'attention à la promotion des jeunes talents. Les vétérans suisses tireurs sportifs sont également inclus. De cette manière, nous obtenons non seulement une coopération directe et des contacts personnels accrus avec notre association partenaire, mais nous permettons également aux jeunes et aux vétérans de participer à la même compétition.

En même temps, la CP ASTV 2019 a décidé que les catégories pistolet 50m ne seront plus proposées lors de la finale JU+VE à partir de 2021. Cependant, le CSIV-TD peut encore être tiré. Les raisons de cette décision sont d'une part la participation toujours plus faible au concours à domicile et le faible intérêt pour une participation à la finale. D'autre part, le fait que les juniors ne tirent pas à cette distance et que les vétérans ne s'affrontent qu'en "interne", ce qui ne correspond pas vraiment à l'appellation JU+VE. La FST a décidé de poursuivre la finale du Championnat suisse de section. Cela signifie que certaines parties de la logistique peuvent être et continueront d'être utilisées conjointement à l'avenir. Une décision avantageuse et raisonnable pour les deux parties.

### **Saisies des données avec listes de classement**

A la suite du lancement d'une nouvelle enquête nationale standardisée sur les résultats pour 2019, il est désormais possible de présenter des déclarations fiables sur la participation, les types d'armes utilisées et les résultats obtenus, ventilés par catégorie d'âge. En collaboration avec des spécialistes informatiques externes, la Commission de tir s'est efforcée d'apporter des améliorations déterminantes aux listes de classement et aux statistiques, qui non seulement simplifient le traitement, mais éliminent aussi largement les possibilités d'erreurs. Les nouveaux classements et statistiques seront disponibles à partir de janvier 2020.

### **Protection des données**

La protection des données et le traitement des données personnelles sont un domaine sensible auquel il convient d'accorder toute l'attention nécessaire. En outre, il existe un besoin incontestable de données et d'informations qui rendent possible la gestion d'une association. Cela vaut pour les sociétés, les associations cantonales et l'ASTV. L'exécution des concours et leur évaluation exigent certaines données plus ou moins détaillées, tout comme la définition des membres.

On peut en conclure que quiconque adhère à une association doit également être prêt à fournir des données personnelles. De même, chaque participant qui prend part à un concours doit savoir que, pour les besoins du classement et de l'évaluation, des données personnelles sont nécessaires en plus du résultat, qui sont traitées à cette fin.

Ce qui est primordial, c'est de savoir quelles données sont nécessaires et dans quel but la société ou l'association les collecte et, plus encore, ce qu'elle en fait. Que seul ce qui est indispensable à la finalité prévue soit enregistré et que les données ne soient traitées que dans le but fixé. Lors de la publication des classements, veuillez noter qu'à part le nom, le prénom, le lieu de résidence - de préférence uniquement la société/association - l'année de naissance et le résultat, aucune autre donnée personnelle ne sera divulguée.

### **Perspectives pour l'AD ASTV 2020**

La 106e Assemblée ordinaire des délégués aura lieu le 4 avril 2020 à Zurich-Oerlikon. Les points à l'ordre du jour ne concernent pas d'autres opérations importantes que celles prévues par les statuts. Le CO de la 26e ESFV déposera un bref rapport final pour information.

A l'occasion de l'AD 2020, une vacance au sein du Comité central doit être comblée. Le poste de chef de presse n'ayant pu être pourvu au cours de l'année, il est urgent de remplir cette lacune. Cela d'autant plus qu'il y aura quatre nouveaux postes à pourvoir en 2021. Mon impression est que les associations cantonales ne font malheureusement pas beaucoup d'efforts, car elles ont le sentiment que le problème est "résolu" avec un chef de presse mandaté et le Président central.

### **Référendum contre les directives de l'UE sur les armes**

Nous, les tireurs, avons perdu ce qui ne pouvait être gagné contre une supériorité politique écrasante, se manifestant sous toutes les facettes imaginables. Néanmoins, nous, les tireurs, devons accepter le reproche selon lequel nous n'avons pas lutté avec toute l'énergie requise contre les absurdités de Bruxelles, et ce, avec la conséquence que l'on doit déplorer. Pour le coup, nous n'avons pas été suffisamment unis. Trop nombreux furent ceux qui préférèrent s'esquiver plutôt que de défendre courageusement nos légitimes préoccupations. Il est trop tard pour s'embarrasser rétrospectivement des différentes interprétations juridiques dans les cantons. On n'a pas voulu voir ce qui nous dérange aujourd'hui. Par exemple, une amende jusqu'à 300 francs pour "transport d'armes non conforme", etc.

### **Merci à l'Association cantonale et à son Comité**

Qu'il me soit permis de souligner et de saluer la bonne et agréable collaboration que nous avons entretenue avec votre Association. C'est grâce à cette entente cordiale que nous pouvons continuer de défendre la cause qui nous rassemble, la pratique d'un sport national dans un esprit patriotique.

**Félicitations aux vétérans d'honneur nouvellement nommés.** J'exprime mes sentiments de vive reconnaissance aux nouveaux vétérans d'honneur pour les services rendus à la communauté des tireurs et à la cause des vétérans. C'est grâce à votre engagement indéfectible que nous pouvons perpétuer une tradition qui est le ciment de notre communauté nationale.

**Nous vous souhaitons bonne chance pour votre avenir personnel et en tant que tireur.**

Bon tir ! En référence à notre devise. "Pour notre plaisir – et comme exemple pour notre jeunesse".

Le président remercie Paul Döbeli pour son message très intéressant et informatif.

**Marcel Martin** fait part de sa grande déception à la suppression au TIR JU-VE du pistolet 50 m et n'est pas satisfait de la réponse du président central et le fait savoir.

Réponse de M. Döbeli : il s'agit d'une décision de l'assemblée des présidents au vu de la diminution des tireurs à 50m.

Le président demande aux membres si quelqu'un souhaite encore s'exprimer.

Personne ne souhaitant s'exprimer, **il clôt l'assemblée à 20h10** en remerciant les membres présents de leur attention. Il leur souhaite une bonne saison de tir 2020 et les invite à prendre ensemble le verre de l'amitié au fond de la salle.

Le Président  
  
Daniel Rossier

Genève, le 13 mars 2020